



Ile-de-France

## Note préparation CA du 12 février 2018 Le Pôle Abiosol qui est-il en 2018 pour Terre de Liens IDF ?

Le Pôle Abiosol a commencé à se structurer à partir 2009 au départ en mettant en commun les actions des 4 structures, sur l'accompagnement des candidats à l'installation puis à partir de 2012 sur les actions concernant la mobilisation des collectivités territoriales.

Début 2013, la définition du Pôle Abiosol a été travaillée et validée par tous, la voici :

*ABIOSOL est un partenariat pour le développement de l'installation agricole en Ile-de-France.*

*Il promeut une agriculture :*

- *respectueuse de l'environnement et des hommes*
- *en mode de production agrobiologique*
- *fermes économiquement viables, socialement responsables*
- *à dominante alimentaire et inscrites dans leur territoire*

Un travail est fait aussi lors d'une réunion en novembre 2013 pour définir ce qu'est une action Abiosol

*Une action Abiosol est une action :*

- *qui concerne l'installation*
- *portée par une ou plusieurs des 4 structures*
- *avec une communication commune avec un logo « Pôle Abiosol » et le logo de la et des structure.s porteuse.s*
- *portée à l'information des autres structures dans un espace dédié*

Les structures valident à ce moment-là ce que cela implique :

- *de reconnaître que chaque structure est libre et a la responsabilité des actions qu'elle mène*
- *une confiance entre les structures*
- *de mettre en place des espaces pour partager régulièrement les avancées sur les projets*
- *une ouverture possible aux 4 structures sur toutes les actions*

Concernant la coordination du Pôle Abiosol, des propositions avaient été faites fin 2013, ces espaces ont fonctionné jusqu'à 2017 où l'on a vu une sorte de désengagement de ces espaces

Type de réunion	Fréquence	Rôle	Format
Un temps qui rassemble tous les salariés et administrateur-trice-s des 4S (préparation par Paul + salariés)	1 journée par an en hiver (février)	Faire le bilan de l'année et fixer les orientations de l'année à venir	Réunion physique
Un groupe de référents administrateurs réactifs.	Au cas par cas, selon les besoins	Répondre aux urgences.	
1 groupe de salariés qui prépare avec les administrateurs les différentes réunions	En fonction des besoins		
1 « Salad mixte » réunissant des référents par structures (salariés et administrateurs)	Deux journées par an	S'informer des actions en cours Traiter des dossiers opérationnels	Réunions physiques
Des groupes de travail sur des thématiques spécifiques (exemple : références technico-éco, EVA, transmission...)	En fonction des thématiques	Réflexions Suivi des actions concernant la thématique	Réunion physique ou téléphonique

En décembre 2017, l'ensemble des salariés des 4 structures se sont rencontrés. Ce type de rencontre n'avait eu lieu qu'une seule fois à l'automne 2013.

De cette rencontre est ressorti un constat : le Pôle Abiosol a bougé.

- les équipes salariées ont très fortement évolué : sur 8 salarié.e.s directement impliqué.e.s dans les actions Abiosol, il n'en reste que 3
- les administrateurs référents Abiosol n'ont pas changé (ou à la marge) mais l'énergie pour la construction du Pôle s'est affaiblie.
- les structures ont passé des moments difficiles (humains, financiers) et se sont concentrées sur elles-mêmes
- Les enjeux financiers ont redessiné une partie des actions notamment l'accompagnement des collectivités qui est clairement pour GAB et TDL un moyen de se faire financer
- La position de la Région (et d'autres acteurs) vis-à-vis de nos structures n'est pas uniforme, cela impacte aussi nos façon de communiquer et d'agir ensemble

Aussi la date du 9 mars a été identifiée de façon à ce que les structures du Pôle puissent se voir et partager un temps afin de faire un état du partenariat et le cas échéant revoir tous ensemble ce qu'est le Pôle Abiosol en ce début 2018.

**Le CA TDL du 12-02-18 doit se positionner sur la vision et la définition du Pôle que l'on a aujourd'hui de façon à ce que les représentants de TDL IDF à Abiosol puissent être à l'aise pour porter la position de l'association.**

Ces référents étaient jusqu'à présent Michel et Jean-Pierre pour les actions collectivités et personne n'avait pris le relais d'Anne Seingier pour les actions auprès des candidats (d'après le document de répartition des administrateurs en Pôle, sujets etc. mis à jour en septembre 2017).

**Le CA du 12-02-18 doit rediscuter de sa représentation au sein du Pôle.**